Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 30 décembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60
Collation2 p. (156r, 157r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 30 décembre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53512

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction30 décembre 1898
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBanque cantonale de Berne
Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméSur les droits de timbre des obligations Fribourg et Soleure détenues par Marie Moret.
NotesLa fin de la lettre est copiée sur la partie supérieure du folio 157r dont la partie inférieure est occupée par le résumé manuscrit d'une carte postale de Marie Moret à monsieur Potonié-Pierre, non datée.

Mots-clés

Finances personnelles
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53512?context=pdf

Nîmes 30 décembre 1898

14 rue Bourdaloue

Monsieur le Directeur de la Banque cantonale de Berne,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 29 et me donnant le compte des frais de timbre de mes obligations Fribourg et Soleure. Je passe écritures conformes, et vous remercie, Monsieur, de vos bons soins.

J'avais reçu précédemment 1° votre avis du 19 et (encaissement des coupons Fribourg) 2° votre lettre du 5 décembre dans je vous remercie également.

Maintenant, Monsieur, me reportant à votre lettre du 14 novembre dernier, je vous prie de bien vouloir me indiquer le détail du timbre français apposé sur mes susdites obligations, afin que je puisse le faire, au besoin, mentionner dans un acte authentique.

Si vous avez pu élucider à fond — comme vous vous le proposiez — la question du payement des droits de timbre sans présentation des titres, je vous serai extrême-

ment obligée de bien vouloir me renseigner.

Agréez, je vous prie, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin

Mme Vve G. B. La Godin reçoit dans le midi le mot de M. Potomé-Pierre, l'en remercie vivement, se fera envoyer du Famil. les nos signalés de L'Humanité intégrale revue avec laquelle Le Devoir échange, n'a cessé d'être sympathique aux travaux de M. Potomé et de sa compagne, mais a toujours une telle abondance de matières en avance pour Le Devoir qu'elle ne peut que s'en tenir à la présente rédaction ; partage la conviction de M. Potomé-Pierre quant à la vie future ; enfin, le prie d'agréer ses vœux de bonne année et son meilleur souvenir.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53512?context=pdf